

ASSOCIATION		Tel	
Nom du demandeur		E-mail	

DATE DE PRISE EN CHARGE			
DATE DU RETOUR			
DESTINATION (pas de déplacement à l'étranger)			
Nombre de personnes transportées		Nom du conducteur	

Mise à disposition du véhicule :

Le minibus est à venir chercher au 20 rue Ganneval la veille ou l'avant-veille de la date de mise à disposition (RDV à prendre au préalable).

Le véhicule sera pris **avec le plein de carburant et propre intérieurement et extérieurement**, son retour doit s'effectuer dans les mêmes conditions (sous peine de facturation pour remise en état).

Le non-respect de ce contrat et du règlement d'utilisation peut entraîner un refus de prêt lors de vos prochaines demandes de minibus.

Documents à joindre obligatoirement :

- . un chèque de caution de 150 € à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- . une photocopie du permis de conduire
- . une attestation d'assurance de responsabilité civile

OBSERVATIONS LE JOUR DE PRISE EN CHARGE		OBSERVATIONS AU RETOUR	
KM au compteur		KM au compteur	
Etat intérieur		Etat intérieur	
Etat extérieur		Etat extérieur	
Autres :		Autres :	

Le demandeur

Olivier DETRAIT

Délégué municipal à la vie associative